

CONSEIL D'ADMINISTRATION

du
Vendredi 05 décembre 2014

DÉLIBÉRATION N°2014-53
FORUM DU PRIX LITTÉRAIRE
DES LYCÉENS ET APPRENTIS DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Le vendredi 28 novembre 2014 à 10 h 30, dans les locaux de la Régie, à Bouc-Bel-Air, les membres du Conseil d'Administration de la Régie Culturelle Régionale, régulièrement convoqués, se sont réunis.

Le quorum n'ayant pas été atteint, le Conseil d'Administration, régulièrement convoqué, s'est à nouveau réuni, sans nécessité de quorum, le vendredi 5 décembre à 10 h 30, dans les locaux de la Régie, sous la Présidence de Madame Christine MIRAUCHAUX.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Mme Christine MIRAUCHAUX - M. Bernard JAUSSAUD - Mme Joëlle METZGER -
M. Avi ASSOULY

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS

ÉTAIENT ABSENTS
OU EXCUSÉS

Mme Isabelle BOURGEOIS - Mme Marie BOUCHEZ - M. Gérard PIEL - Mme Aïcha SIF -
Mme Mireille PEIRANO - M. Mohamed RAFAÏ - Mme Sandra TORRES - M. Gérard CAMY -
M. Bernard TOURNOIS - Mme Odile THIERIOT - M. Alain TIMAR - M. Jean-Pierre DEMAS -
M. Jacques SAPIEGA

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les statuts modifiés de la Régie Culturelle Régionale (la Régie), adoptés par la délibération n°13-1598 du Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur du 13 décembre 2013,

VU la délibération votée ce jour et adoptant le Budget Primitif 2015,

Considérant :

- Que la Région a placé au cœur de son projet l'action culturelle en faveur des lycéens et apprentis pour les rapprocher de la lecture et a confié à l'Agence Régionale du Livre la conduite d'une opération « Prix littéraire des Lycéens et Apprentis de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur ».
- Qu'il entre dans les missions de la Régie Culturelle de valoriser les politiques régionales et d'accompagner les agences régionales dans la réalisation de leurs projets en organisant les manifestations développées dans ce cadre.

La Présidente propose au Conseil d'Administration :

- D'organiser à l'initiative de la Région et en collaboration avec l'Agence Régionale du Livre, un forum de rencontre avec les auteurs, les lycéens et apprentis-jurés des académies de Nice et d'Aix-Marseille, le 4 février 2015 à Cavaillon au Théâtre La Scène Nationale.
- De prendre en charge les frais liés à l'accueil café des participants.
- D'intervenir en apport technique sur l'aménagement des lieux en accord avec la direction du lieu d'accueil.
- De prendre en charge la réalisation de vidéo-projections durant le forum et la captation de l'événement en vidéo,
- De recruter des vacataires et/ou intermittents du spectacle (manutention, technique...) et de la charger de la détermination des niveaux de recrutement et de rémunération des candidats retenus selon la nature des fonctions concernées et leur profil,

La présidente rappelle que les crédits sont prévus aux chapitres 011 et 012 du budget 2015

Après en avoir délibéré,

Adopté :

A l'unanimité des membres présents

Fait à Bouc-Bel-Air,
le 5 décembre 2014

La Présidente du Conseil d'Administration
Madame Christine MIRAUCHAUX

